

Sujet : [INTERNET] AOEP_Berrac_Observation_Charme

De : Anonyme <anonyme1234@orange.fr>

Date : 22/09/2022 11:06

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Le village de Berrac est un site médiéval pittoresque de type castelnau avec enceinte fortifiée. Il possède à ce titre un site inscrit aux Monuments Historiques sous l'intitulé "Ensemble formé par l'église, le cimetière et leurs abords" (cf arrêté du 9 mars 1943). Le projet de centrale photovoltaïque se situe à moins de 50 m de ce site. De par cet abord immédiat, sa dimension (25 ha) et sa nature industrielle, le projet de centrale photovoltaïque dénature le charme naturel du village de Berrac en portant atteinte à l'environnement, aux maisons et aux habitants du village. Nous demandons que le projet soit redéfini avec une centrale éloignée du village de plus de deux kilomètres.